Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Paris le 01 FEV. 2017

Secrétariat général

Direction générale des ressources humaines

Service des personnels enseignants de l'enseignement scolaire

Sous-direction de la gestion des carrières

Bureau des enseignants
du premier degré
DGRH B 2-1
n° 2016-0003

Affaire suivie par
Catherine GENY-GUERY
Marie-Claire STRAUSS-CRATERE
Téléphone
01 55 55 47 86
Télécopie
01 55 55 47 76
Courriel
marie-claire.strauss-cratere
@education.gouv.fr

72, rue Régnault
75243 PARIS Cedex 13

Mesdames, Messieurs les secrétaires généraux du SNUipp-FSU,

Vous avez appelé mon attention sur l'introduction de la nouvelle modalité portant sur le rapprochement de conjoints, notamment la prise en compte de la résidence privée, telle que prévue dans la note de service n°2016/166 du BO spécial du 10 novembre 2016 relative à la mobilité des personnels enseignants du premier degré –rentrée 2017.

Introduite pendant la concertation sur le mouvement interdépartemental, la notion de résidence privée dans le cadre du rapprochement de conjoints avait pour objectif de prendre en compte certaines situations de réelle séparation de couples.

Au sein de certains départements, une interprétation très large de cette notion a eu pour effet de générer des situations inéquitables. La prise de connaissance progressive de ces situations m'a conduite à préciser la règle à retenir.

C'est ainsi que ne sont prises en compte que les réelles séparations géographiques impliquant deux résidences privées et non les situations où les conjoints se retrouvent tous les soirs au domicile conjugal.

J'ai adressé un message en ce sens à l'ensemble des services départementaux. Associé à ce message, un bandeau inséré dans SIAM indiquait, à l'attention des enseignants candidats à la mutation, les conditions à remplir pour prétendre au rapprochement de conjoints au titre de la résidence privée.

La chef de service, adjointe à la directrice générale
des ressources humaines

Florence DUBO

Madame Francette POPINEAU
Monsieur Régis METZGER
Monsieur Christian NAVARRO
Co-secrétaires généraux du SNUipp-FSU
128 Bd Auguste Blanqui
75013 PARIS